

EDITORIAL

Stratégie pour une intégration totale

Le nouveau train de mesures approuvé hier par le Conseil ministériel présidé par le Chef de l'Etat et destiné à promouvoir la situation de la femme rurale revêt plus d'une signification. D'abord, les décisions coïncident avec la célébration de la Journée mondiale de la femme, conférant ainsi une dimension particulière à l'événement, d'autant qu'elles ciblent une frange encore assez vulnérable de la société.

Ensuite, ces mesures viennent particulièrement concrétiser une vision globale et une approche intégrée du développement et de l'amélioration des indicateurs de la promotion de la famille, de la femme et des droits de l'homme dans leurs diverses composantes.

Elles viennent s'ajouter en effet aux multiples mécanismes et initiatives qui ont permis d'améliorer l'environnement des zones rurales et de promouvoir les conditions de vie de leurs habitants, en les dotant de l'infrastructure et des commodités nécessaires (voies de communication, établissements scolaires et de santé, microcrédits pour la création de projets, centres pour l'alphabétisation, etc.)

Ce sont là donc les attributs à la fois de l'essor économique, de la dignité de l'homme et de la femme dans une parité totale régissant une société solidaire, ouverte, équilibrée et fondée sur le partenariat effectif entre les deux parties.

Ces nouvelles mesures viennent d'autre part consolider le plan national ordonné par le Président Ben Ali pour promouvoir la condition sociale et économique de la femme rurale, conformément aux objectifs fixés dans le programme électoral «Pour la Tunisie de demain».

Ainsi, par exemple et à titre indicatif, le volume des crédits alloués à la femme rurale, dans le cadre des projets agricoles intégrés, seront portés de 1,3% actuellement à 5% au cours du XI^e Plan, ce qui représente plus de quatre fois l'enveloppe actuelle et par conséquent une impulsion de l'investissement et de la dynamique économique dans les zones rurales au profit de la femme.

Une décision que renforce l'éventail de mesures destinées à un meilleur encadrement sanitaire, à l'élimination des facteurs de l'interruption précoce de la scolarité, à la promotion des mécanismes et des filières d'adaptation et de formation professionnelle de la jeune fille rurale. Des mesures qui visent également à consolider les sources de revenus de la femme rurale grâce à la dynamisation des associations de développement et à l'augmentation progressive du taux des prêts qui sera porté à 30% d'ici 2011.

Mais la dimension socioéconomique de cette stratégie de promotion est aussi consolidée par le volet culturel qui favorise l'intégration totale de la femme rurale.

Une chose est sûre, la célébration de la Journée mondiale de la femme, en mobilisant la plus haute autorité de l'Etat au service de la promotion des catégories de femmes les plus vulnérables, a conféré à la Tunisie de Ben Ali une réelle longueur d'avance dans son environnement en la distinguant par une démarche aussi humaniste que solidaire dont la forme et le fond convergent pour faire de notre pays un exemple qui inspire une légitime fierté.



Journée mondiale de la femme – Le Chef de l'Etat préside un Conseil ministériel

Options pour dynamiser le plan d'action national en faveur de la femme rurale

- *Crédits alloués à la femme rurale : le volume porté de 1,3 à 5% dans le cadre des projets agricoles agréés*
- *Consolidation des sources de revenus, en portant à 30%, d'ici à la fin 2011, le taux des prêts octroyés par les associations de développement*
- *Améliorer tous les indicateurs de promotion de la femme rurale*



Le Président Zine El Abidine Ben Ali a souligné, lors du Conseil ministériel réuni, hier matin, et consacré à la condition de la femme rurale, la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à la famille rurale, et notamment à la jeune fille rurale, dans les domaines de l'encadrement sanitaire, de l'enseignement, de la formation, de l'éducation et de l'intégration dans la vie économique.

Le Conseil, dont la réunion coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme, a passé en revue les résultats enregistrés dans le cadre du plan national ordonné par le Président de la République pour promouvoir la condition sociale et économique de la femme rurale.

A la lumière de cette évaluation et dans le but de dynamiser davantage la mise en œuvre de ce plan, conformément aux objectifs fixés à ce sujet dans le programme électoral présidentiel, le Conseil a approuvé un ensemble de mesures qui s'articulent autour des points suivants :

– Renforcer les services de maternité et de néonatalogie dans les hôpitaux régionaux et doter les établissements dépourvus de ces services de moyens de transport rapide, dans le but d'améliorer les indicateurs dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, au niveau de l'ac-

Journée mondiale de la femme – Le Chef de l'Etat préside un Conseil ministériel

Options pour dynamiser le plan d'action national en faveur de la femme rurale

couchement, dans les zones rurales.

– Consolider l'encadrement de la jeune fille rurale dans les zones ciblées par le plan national pour lutter contre l'interruption précoce de la scolarité, et accorder la priorité en matière de création des internats scolaires aux zones concernées.

– Mettre au point un plan pour la promotion progressive des centres d'adaptation professionnelle de la jeune fille rurale, en les dotant des cadres nécessaires et en diversifiant leurs spécialités.

Dans le but d'assurer davantage l'intégration de la femme rurale dans le processus de développement et notamment dans le domaine agricole, le Conseil a décidé de :

– Porter de 1,3 à 5%, au cours du XI^e Plan, le volume des crédits alloués à la femme rurale dans le cadre des projets agricoles intégrés.

– Généraliser les programmes d'orientation agricole destinés à la femme rurale à tous les gouvernorats du pays.

– Consolider davantage les créations des sources de revenus destinées à la femme rurale, en portant à 30%, d'ici à la fin de 2011, le taux des prêts octroyés par les associations de développement, outre le renforcement des autres interventions de la Banque tunisienne de solidarité en matière de financement des projets productifs.

Le Conseil a, d'autre part, décidé

d'exploiter les espaces disponibles dans le cadre du partenariat avec les structures, les organisations, les associations et les conseils régionaux pour assurer l'encadrement de la femme rurale et l'encourager à participer aux activités des différentes structures locales.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a recommandé d'œuvrer en vue d'améliorer les différents indicateurs de promotion de la femme rurale, dans le cadre du plan national élaboré à cet effet et du XI^e Plan de développement. Il a également insisté sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la dimension culturelle dans les programmes ciblant la femme rurale.

La présidente de l'Unft exprime sa considération au Président Ben Ali et à M^{me} Leïla Ben Ali, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme

Fidélité de la femme à Ben Ali, son candidat à la présidentielle de 2009

- *Engagement réitéré à intensifier l'action sur le terrain et à renforcer les liens avec les différentes franges*

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le Président Zine El Abidine Ben Ali a reçu de M^{me} Aziza Htira, présidente de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT), un message de félicitations dans lequel elle lui exprime, ainsi qu'à son épouse Madame Leïla Ben Ali, ses sincères sentiments de considération et de gratitude.

M^{me} Htira fait également part, en son nom, au nom des membres du bureau exécutif et des adhérentes de l'UNFT, de leur fierté de la place élevée atteinte par la femme tunisienne de l'ère du Changement.

La présidente de l'UNFT rend hommage au Chef de l'Etat pour la noble attention manifestée à l'égard de l'organisation féminine, en lui adressant un message à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, message dans lequel il salue le rôle de l'Union dans la promotion de la femme.

D'autre part, M^{me} Htira met en relief les nombreux acquis réalisés par le Président Ben Ali au profit de la femme et qui ont permis de l'élever aux plus hauts niveaux en renforçant sa présence dans les différents postes de responsabilité et de décision, ce qui l'a habilitée à devenir un partenaire à part entière de l'homme, un symbole du progrès de la Tunisie et un modèle dans son environnement.

Dans ce même message, la présidente de l'UNFT fait

part de l'estime et de la considération de toutes les structures nationales, régionales et locales de l'Union, ainsi que de ses délégations à l'étranger, pour la volonté soutenue du Président de la République de promouvoir la position de la Tunisie dans le concert des nations et de préserver l'identité nationale.

Elle réaffirme aussi la détermination de l'organisation féminine à redoubler d'efforts pour protéger les acquis et faire face à toutes les formes de dogmatisme, de réaction et d'extrémisme, tout en faisant preuve d'une vigilance permanente, inspirée en cela par les approches du Chef de l'Etat, qui jettent les fondements d'une société moderne et évoluée, dans le cadre d'un grand projet civilisationnel.

Par ailleurs, M^{me} Htira réitère l'engagement de l'Union d'intensifier l'action sur le terrain et de renforcer ses liens avec les différentes catégories et franges féminines, toutes générations confondues, afin que les structures de l'UNFT soient constamment actives, dans la complémentarité, pour soutenir l'effort de l'Etat.

La présidente de l'UNFT réaffirme la fidélité de la femme tunisienne au Président Ben Ali, son candidat à l'élection présidentielle de 2009, exhortant le Chef de l'Etat à répondre favorablement à son appel en se présentant à cette élection.

Dans des messages au Chef de l'Etat

Les conseils municipaux exhortent le Président Ben Ali à présenter sa candidature à la présidentielle de 2009

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a reçu de nouveaux messages de considération et de gratitude, émanant des conseils municipaux, et ce, à la suite du discours magistral qu'il a prononcé à l'ouverture de la 9^e conférence nationale des municipalités. Ces messages émanent des conseils municipaux de Menzel Salem, Nebeur, Somaâ, Béni Khalled, Dar Allouche, Azmour, Menzel Bouzelfa, El Haouaria, Tazarka, Béni Khlar, Takelsa, Hammam El Ghezaz, Grombalia, Bouhjar, Lamta, El Ghannada, Beni Hassen, Jammel, Zaouiet Gontech, Amirat Eddouaroua et Amirat El F'houl, Bechrail, Sidi Bennour, Khénis, Bennane,

Sahline, Maâtamer, Ksibet El Mediouni, El Ouardanine, Boumerdès, Souassi, Menzel M'hiri, Chebika, Gremda, Sakiet Ezzit, Jebeniana et Thyna.

Dans ces messages, les édiles se félicitent de l'intérêt accordé à l'action municipale depuis le Changement afin de réaliser les attributs d'un environnement sain et du développement durable dans les villes et dans les zones rurales.

Ils rendent hommage aux décisions et initiatives avant-gardistes annoncées par le Président Ben Ali et qui renforcent les fondements de la démocratie et concrétisent les droits de l'homme et le développe-

ment intégral.

Les édiles réaffirment leur fierté des acquis réalisés dans tous les domaines ainsi que leur attachement à la politique réformatrice initiée par le Président Ben Ali et à ses choix judicieux, et leur engagement à ancrer les principes de citoyenneté et de la société civile.

Les conseils municipaux réaffirment leur cohésion autour du Chef de l'Etat et exhortent, dans ces messages, le Président Ben Ali, à présenter sa candidature à l'élection de 2009 en tant que choix unique garant de l'invulnérabilité de la Tunisie, de ses progrès et de ses réussites.

Message de la conférence «Femme, paix et prospérité» au Chef de l'Etat

Gratitude au Président Ben Ali pour sa volonté de préserver et d'enrichir les acquis de la femme

• Les nobles significations contenues dans l'allocution de M^{me} Leïla Ben Ali soulignées

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a reçu un message de remerciements des participants à la conférence internationale "Femmes, paix et prospérité", organisée sous le haut patronage de M^{me} Leïla Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Les participants rendent hommage au Président de la République pour sa volonté soutenue de consolider le dialogue des civilisations, des cultures et des religions et de conforter le rôle de la femme pour relever les défis et remporter les enjeux.

Les participants mettent en relief les nobles significations

et les approches pertinentes contenues dans l'allocution adressée par M^{me} Leïla Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat, à cette conférence internationale et, notamment, la réaffirmation de la nécessité de la coopération et du dialogue entre les femmes du monde en général et du continent africain en particulier, en vue de promouvoir la condition de la femme et d'interdire toute forme de discrimination à son encontre.

D'autre part, les participants à la conférence expriment leur reconnaissance au Président Zine El Abidine Ben Ali pour les réalisations et acquis majeurs accomplis au profit de la femme tunisienne et pour sa volonté de les préserver et de les enrichir.

Poursuite des travaux de la conférence «Femme, paix et prospérité»

Déclaration commune UNFT-SAWID visant l'instauration d'un partenariat effectif entre la femme et l'homme

• Faciliter l'accès au savoir et le recours aux compétences afin de parvenir aux postes de décision

Les travaux de la conférence internationale «Femme, paix et prospérité», organisée sous le haut patronage de M^{me} Leïla Ben Ali, épouse du Président de la République, par

l'Union nationale de la femme tunisienne (Unft) et l'Association des femmes sud-africaines dans le dialogue (Sawid), à l'occasion de la célébration de la Journée internatio-

nale de la femme, se sont poursuivis jeudi après-midi.

Une communication intitulée «Optimisation des aptitudes de la femme en matière de technologie du savoir

Poursuite des travaux de la conférence «Femme, paix et prospérité»

Déclaration commune UNFT-SAWID visant l'instauration d'un partenariat effectif entre la femme et l'homme

et de la communication : l'expérience de l'Unft» a été présentée dans ce cadre. La communication passe en revue les programmes de l'union féminine dans la diffusion de la culture numérique parmi les femmes, dans toutes les régions du pays, et ses initiatives dans l'organisation d'ateliers de travail et de sessions de formation pour l'éradication de l'analphabétisme numérique de la femme rurale et l'initiation des jeunes générations, dans les jardins d'enfants et dans les zones rurales défavorisées, à la manipulation de l'outil informatique et du multimédia.

Une deuxième communication a mis en exergue l'engouement grandissant des étudiantes tunisiennes pour les filières scientifiques et techniques où elles représentent aujourd'hui 40% du total des étudiants de ces sections. En outre, l'élément

féminin constitue actuellement 20% des personnes actives dans le domaine des technologies de la communication et de l'information dans le pays.

Les participantes ont également débattu du contenu d'une troisième intervention sur «Le renforcement des capacités de la femme et le développement durable» qui a souligné l'importance de faire évoluer les législations pour promouvoir la condition de la femme et son intégration dans les secteurs économique, social et politique.

La conférence a été couronnée par la publication, par l'Union nationale de la femme tunisienne et l'Association des femmes sud-africaines dans le dialogue, d'une déclaration commune dans laquelle les deux organisations insistent notamment sur l'impératif de renforcer la coopéra-

tion bilatérale, de manière à contribuer à l'impulsion des efforts visant à réaliser l'égalité et le partenariat entre les deux sexes dans le continent africain. La déclaration souligne aussi l'importance de l'échange d'expériences qui aide à transcender tous les obstacles qui empêchent la femme d'accéder au savoir, d'avoir davantage de compétences et de parvenir aux postes de décision et de responsabilité.

La déclaration commune met aussi en exergue l'importance de poursuivre la réforme des législations et la création de structures spécifiques, de manière à éradiquer toutes les formes de discriminations à l'encontre de la femme et à lui permettre de participer, au même titre que l'homme, à l'impulsion du développement.

Elles ont déclaré :

La Tunisie a réussi à intégrer la femme en tant que constante fondamentale de toutes ses politiques de développement

• Les participantes impressionnées par la place qu'occupe la femme tunisienne dans tous les domaines

Les participantes à la conférence sur le thème «Femme, paix et prospérité», organisée jeudi dans la banlieue de la capitale, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, ont qualifié de «remarquable» l'expérience de la Tunisie en matière d'intégration du concept des droits de la femme dans toutes ses politiques de développement. Dans des déclarations faites à l'Agence Tunis-Afrique-Press (TAP), elles ont salué les avancées réalisées par la Tunisie dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé de la reproduction, se disant, en particulier, «impressionnées» par la place qu'occupe aujourd'hui la femme tunisienne dans tous les domaines.

• **M^{me} Vytjie M. P. Mentor**, membre du Parlement sud-africain, s'est félicitée des «avancées enregistrées par la Tunisie en matière de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme» et qualifié de «remarquables» les réalisations accomplies au profit de la femme, notamment dans le domaine législatif. Elle s'est prononcée en faveur d'une participation plus active de la femme rurale en Afrique, mettant l'accent sur l'impératif de renforcer les programmes destinés à la femme rurale afin de lui permettre de jouer un rôle plus grand dans l'impulsion de l'œuvre de développement et de manière à renforcer ses aptitudes.

«Les efforts devront être davantage axés sur les moyens

d'aider les femmes, en particulier, les catégories à besoins spécifiques en général, à compter sur elles-mêmes. Pour ce faire, il leur faut une infrastructure idoine favorisant leur intégration dans la vie économique», a-t-elle relevé.

• **Pour sa part, M^{me} Cathi Albertyn**, professeur universitaire, s'est dite «impressionnée par les réalisations accomplies au profit de la femme tunisienne dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé de la reproduction» en particulier, qualifiant d'exemplaire la place qu'occupe la Tunisie dans le monde musulman et dans plusieurs autres régions. Elle a mis l'accent sur la nécessité de changer les mentalités afin d'assurer une meilleure application des lois promulguées au profit de la femme, «une responsabilité qui incombe aussi bien à l'homme qu'à la femme», a-t-elle fait remarquer.

• **M^{me} Hazel Gumede-Shelton**, membre du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, CEDAW, a fait remarquer que la Tunisie compte parmi les rares pays qui ont réussi à «concilier l'appartenance arabo-musulmane et l'ouverture sur l'extérieur». Elle a réussi à intégrer le concept des droits de l'homme, en général, et des droits de la femme, en particulier, en tant que «constante fondamentale de toutes ses politiques de développement». (TAP)

Journées «portes ouvertes» sur les activités de l'UNFT

Octroi de prêts pour la création ou l'extension de projets individuels

• Services directs assurés sur place par les cellules de consultations juridiques de l'UNFT

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme, M. Hédi M'henni, secrétaire général du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), a donné hier matin le coup d'envoi de journées portes ouvertes organisées, durant trois jours, par l'Union nationale de la femme tunisienne (Unft), à l'espace 13 août à Tunis, pour présenter les activités de l'Union et faire connaître les différents services offerts par ses structures.

Le secrétaire général du RCD a transmis au début de son allocution aux participants à cette manifestation et à l'ensemble des femmes tunisiennes les sentiments de considération du Président Zine El Abidine Ben Ali et sa volonté constante de consolider la place de la femme, passant en revue les acquis et réalisations accomplis en faveur de la femme, sous la direction clairvoyante du Chef de l'Etat, défenseur de la femme et protecteur de la Tunisie de la modernité et du Changement.

Evoquant la législation tunisienne avant-gardiste en matière de promotion de la femme, M. M'henni a mis l'accent sur les dispositions révolutionnaires que comporte le Code du statut personnel et qui ont été confortées à la faveur des décisions annoncées par le Chef de l'Etat en 1992. Il a souligné que la femme tunisienne est aujourd'hui présente dans tous les secteurs d'activité et dans tous les postes de décision et de responsabilité et contribue activement à la concrétisation des choix nationaux, à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes dans tous les domaines.

Contribution éminente de la femme

Il a rappelé que le programme du Président Zine El Abidine Ben Ali «Pour la Tunisie de demain» prévoit de porter à 30% au moins à l'horizon 2009, la présence de la femme aux postes de décision et de responsabilité. Il a appelé la femme à œuvrer davantage pour sauvegarder ses acquis

contre toutes les tentatives des tendances réactionnaires.

M. M'henni a fait ressortir la place avant-gardiste de l'organisation féminine dont le rôle croissant reflète la contribution éminente de la femme au mouvement de libération nationale, son soutien constant au processus du Changement et de la modernité, sa loyauté envers le Président Zine El Abidine Ben Ali et sa fidélité aux choix nationaux judiciaires.

Les membres de l'Unft ont appelé à cette occasion le Président Zine El Abidine Ben Ali à se porter candidat à l'élection présidentielle 2009 pour poursuivre la conduite de la Tunisie sur la voie du progrès et de l'invulnérabilité.

De son côté, M^{me} Aziza Htira, présidente de l'Unft, a exprimé la fierté de la femme tunisienne, à l'intérieur du pays et à l'étranger, des droits qu'elle a acquis et du soutien dont elle bénéficie de la part du Chef de l'Etat.

Dans le cadre de cette manifestation, il a été procédé à la remise de la première tranche des prêts accordés au titre de l'année 2007 par le centre d'encadrement économique relevant de l'Unft pour la création ou l'extension de projets individuels.

Auparavant, le secrétaire général du RCD avait parcouru les stands d'une exposition organisée dans le cadre des journées portes ouvertes et qui comporte, notamment, des échantillons de produits réalisés des centres de formation professionnelle relevant de l'Unft, des ateliers de peinture sur verre et sur soie, des photographies sur les activités des centres de formation professionnelle et sur l'histoire et l'œuvre de l'Unft.

Les cellules de consultations juridiques et d'action sociale de l'Unft offrent leurs services durant ces trois journées portes ouvertes. Des compétitions sur les acquis de la femme et de la jeunesse sont également organisées au profit des étudiantes.

M. Dali Jazi n'est plus

TUNIS (TAP) — M. Dali Jazi, président du Conseil économique et social, s'est éteint, hier soir, à l'âge de 65 ans, des suites d'une longue maladie.

M. Dali Jazi a enseigné le droit et les sciences politiques à l'Université de Tunis et a été avocat près la Cour de cassation avant d'occuper, depuis 1988, plusieurs postes au sein du gouvernement et à la tête d'institutions constitutionnelles.

Il a successivement assumé les fonctions de ministre de la Santé publique, premier président de la Cour des comptes avec rang de ministre, président de la Cour de discipline financière, ministre de l'Enseignement supérieur, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Droits de l'homme, de la Communication et des Relations avec la Chambre des Députés. M. Dali Jazi a aussi été ministre

conseiller auprès du Président de la République avant d'être nommé ministre de la Défense nationale, puis président du Conseil économique et social.

M. Dali Jazi a, en outre, été ambassadeur de Tunisie en Autriche et en Hongrie, et auprès d'organismes des Nations unies, à l'instar de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel à Vienne.

M. Dali Jazi, qui a adhéré au Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) en 1989, a été membre du Comité central, puis membre du Bureau politique.

Il a été décoré du grand cordon de l'Ordre de la République et des insignes de grand officier de l'Ordre du 7-Novembre.

Le défunt sera inhumé aujourd'hui au cimetière Sidi-Abdelaziz,



à La Marsa, après la prière d'El Asr.

Que Dieu le Tout-Puisant lui accorde Son infinie miséricorde et l'accueille dans Son éternel paradis.

Que Dieu le Tout-Puisant accorde à sa famille patience et réconfort.

Tunisie-Algérie — Bâtiment

Etat des lieux et exposition des projets susceptibles d'investissement

Une journée d'information tuniso-algérienne sur «Le secteur du bâtiment et de la construction» a été organisée, hier, à Tunis, sous la présidence de M^{me} Samira Khayach Belhaj, ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire et M. Mohamed Nadhir Hamimid, ministre algérien de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Cette réunion a été consacrée à l'examen des perspectives de développement du partenariat tuniso-algérien dans les domaines, du bâtiment, des travaux publics et des services d'ingénierie. Autres objectifs de la rencontre, l'échange des expertises dans le domaine de la construction et l'examen des opportunités de réalisation de projets mixtes.

M^{me} Khayach Belhaj a souligné que le partenariat entre les intervenants tunisiens et algériens dans les secteurs de la construction, l'habitat et l'urbanisme contribuera, sans doute, à la dynamisation des structures de l'Union du Maghreb arabe (UMA) pour garantir une meilleure intégration économique, assurer le progrès aux peuples de la région et consolider la position de l'UMA sur la scène internationale.

Elle a ajouté que l'établissement d'un partenariat réel et fructueux entre les entreprises des secteurs public et privé garantira aux deux pays davantage d'ef-

ficacité pour la réalisation des objectifs communs.

La ministre a fait état, dans ce contexte, de la disposition de la Tunisie à faire profiter l'Algérie de son expérience dans ce domaine, soulignant la responsabilité qui incombe au secteur privé en ce qui concerne l'exploitation des potentialités offertes pour la réalisation de joint-ventures.

M. Mohamed Nadhir Hamimid, a souligné, pour sa part, la nécessité de promouvoir le partenariat tuniso-algérien, notamment, à travers l'encouragement des promoteurs privés des secteurs du bâtiment et des travaux publics à investir dans les deux pays.

Il a passé en revue, à cette occasion, l'expérience algérienne dans ce domaine et les projets futurs que l'Algérie envisage de réaliser et qui peuvent intéresser les investisseurs tunisiens.

Selon les données présentées par M. Chokri Driss, président de la fédération nationale des entrepreneurs de bâtiment et de travaux publics, le secteur compte, en Tunisie, 2000 entreprises et représente 8% du PIB. Il emploie 300 000 personnes, soit 13% de la main-d'œuvre active du pays.

Le responsable a cité au nombre des difficultés rencontrées par les investisseurs tunisiens et qui entravent la réa-

lisation de projets en Algérie, la concurrence asiatique, notamment au niveau de la modestie des prix proposés, appelant à développer la formation de la main d'œuvre opérant dans le secteur des travaux publics, en vue d'en améliorer la compétitivité et de promouvoir l'exportation.

De son côté, M. Karim Ellouz, président du conseil de l'Ordre des architectes tunisiens a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une plateforme d'échange entre les ingénieurs tunisiens et algériens, plaidant en faveur de la création de sociétés et de groupements mixtes d'ingénierie qui seront capables de conquérir le marché africain.

Il a appelé, également, à mieux informer les architectes tunisiens sur les appels d'offres et les concours d'architecture en Algérie pour y faciliter leur participation.

Ont pris part à cette réunion, M. Mohamed Najib Berriche, secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, des représentants des secteurs publics et privés, des représentants de bureaux d'études et de consulting et des opérateurs du secteur du bâtiment et des travaux publics.

L'investissement en Tunisie et les défis de l'avenir

Améliorer la participation privée et l'environnement de l'entreprise

La Presse – «Le défi majeur pour la prochaine phase est de garantir la haute valeur ajoutée que permet l'économie du savoir», car l'attractivité du site Tunisie «ne doit plus se limiter au critère du coût», a souligné, hier à Tunis, M. Montassar Ouali, ministre des Technologies de la communication, à l'occasion d'un séminaire organisé par la Chambre des Conseillers portant sur «L'investissement en Tunisie et les défis de l'avenir».

La Tunisie a réalisé des résultats encourageants au niveau de l'adhésion à l'économie du savoir en général et l'économie numérique, en particulier. En effet, la valeur ajoutée de l'économie nationale, basée sur un niveau moyen et avancé du savoir, dépasse les 25%. Avec un marché local étroit, la compétitivité des produits tunisiens réside dans la valeur ajoutée, «résultat du pari fait sur les ressources humaines» qui demeure un «atout essentiel pour intégrer l'économie du savoir», précise M. Ouali.

Cependant, c'est un investissement lourd et sur le long terme : «Percevoir les résultats nécessite pas moins d'une génération», estime-t-il. D'où le besoin d'améliorer le taux de l'investissement privé et l'environnement de l'entreprise, a indiqué M. Abdallah Kallel, président de la Chambre des Conseillers.

Et cette orientation tunisienne pour l'économie du savoir se confirme. Elle a pour conséquence de booster le développement (fin 2006, participation de 8% au PIB), de soutenir l'exportation, d'améliorer l'employabilité (30.000 nouveaux postes d'emploi créés).

Cependant, avec le repositionnement de l'économie du savoir vers les services, l'importance de ce secteur pour la Tunisie s'accroît : à moyen terme, les services doivent se préparer à la libéralisation des marchés, impliquant des défis à relever, mais également des opportunités à saisir. Aussi, ils auront à soutenir le développement de l'économie immatérielle. La confiance accordée par les multinationales aux entreprises tunisiennes est une reconnaissance du savoir-faire tunisien. «C'est un atout à fructifier», estime le ministre, surtout pour la consolidation de la position du produit tunisien sur la scène internationale.

Dans ce sens, M. Ouali préconise le réseautage : les contacts entrepris au cours du Sommet mondial pour la société de l'information (Smsi) commencent à se préciser. La consolidation de l'attractivité du site Tunisie (2726 entreprises étrangères implantées), mais aussi le développement de l'exportation du savoir-faire tunisien en sont les preuves. Mieux, l'image de la Tunisie comme plate-forme régionale pour les services ne cesse de se confirmer.

M. Kallel rappelle ainsi l'importance des objectifs pour la décennie 2007-2016 : développement de la participation du secteur privé dans l'investissement pour atteindre 70% en 2016, garantir 1,7 milliard annuellement en investissements extérieurs directs (un milliard actuellement), de manière à impulser l'employabilité et «ramener le taux de chômage à 10,3% à la fin de la décennie».

Zied MOUHLE

La Tunisie célèbre la Journée mondiale de la femme

La réussite au féminin

La femme tunisienne : la grande distinction

La Presse — Au moment où la Tunisie célèbre, avec grande fierté, la Journée mondiale de la femme, il est utile de souligner que la femme tunisienne grâce aux multiples réformes avant-gardistes initiées par le Chef de l'État, a enregistré de nombreux acquis aux niveaux de la législation et des mécanismes qui lui ont permis de jouer un rôle de premier plan dans la vie nationale.

En effet, tout en passant du stade de l'égalité à celui du partenariat à part entière avec l'homme, la femme, dans la Tunisie du Changement, occupe le devant de la scène de la vie nationale. Du pouvoir exécutif à celui législatif en passant par la magistrature,

le barreau, la médecine, la recherche scientifique, l'enseignement et toutes les institutions et autres entreprises économiques sans oublier le tissu associatif, la femme tunisienne occupe tous les postes à quelque niveau que ce soit.

Ainsi, la femme participe activement à la dynamique nationale dans tous les secteurs politique, économique, agricole, scientifique, associatif, ce qui lui permet d'avoir une contribution déterminante dans la mise en œuvre du développement intégral et durable, synonyme de progrès, de souveraineté et d'invulnérabilité de la Tunisie de demain.

REPORTAGE

Femmes aux champs

Laborieuses, mais mal rémunérées

La plupart des femmes rurales se réfugient, aujourd'hui, dans le travail de la terre, à la recherche d'une source de revenu génératrice d'un gagne-pain à la sueur de leur front.

Rien ne les pousse à une telle besogne aussi pénible que l'espoir d'avoir des conditions de vie décentes et de satisfaire les besoins de leurs familles.

Partout, notamment au Nord-Ouest du pays, des milliers de périmètres agricoles gagnent, de plus en plus, du terrain, favorisant ainsi la sortie de la femme au travail dans les champs. Une activité saisonnière qui relève de sa capacité physique et qui dépend, également, de la nature des cultures.

Aux alentours de Borj El Amri, du gouvernorat de La Manouba, des groupes de femmes, ici et là, s'adonnent, quotidiennement, à l'agriculture irriguée au sein d'un environnement verdoyant pittoresque.

Nejma, quadragénaire, mère de trois enfants, s'est, déjà, habituée à de telles activités. Elle l'exerce depuis l'âge de vingt ans.

Elle œuvre, en collaboration avec ses collègues, au sarclage des champs d'oignons. «*Je me lève très tôt pour pouvoir rejoindre mon travail à 7h00*», révèle-t-elle. Une journée entière en pleine activité, sans couverture sociale, ni assurance-maladie, en contrepartie d'une rémunération équivalente à six dinars par jour. «*On travaille neuf heures par jour, soit une heure de repos pour reprendre notre souffle...*», souligne Aroussia, femme de quarante ans, habitant à Borj El Amri, à quelques kilomètres de son travail. Elles sont très laborieuses, elles se donnent de la peine pour se déplacer jusqu'au lieu du travail. Car l'essentiel pour elles consiste à assurer à leurs familles nécessiteuses le boire et le manger, la subsistance au quotidien...

Pas si loin de là, de grandes superficies agricoles s'étendent à perte de vue. Aux abords de la route menant à Medjez El Bab, à gauche et à droite, les champs d'oignons et d'ail, ainsi que d'autres cultures irriguées, régaler les yeux et suscitent, au passage, l'envie de s'arrêter. Une belle nature généreuse qui commence à pousser. Une vie à la merci des eaux des barrages versants de la Medjerda.

A Goubellat, Ali Horchani, exploite une parcelle de deux hectares et demi, dont une partie cultivée d'ail et de pastèques. Il travaillait, autrefois, dans une coopérative agricole de la région,



qui a été répartie, à un moment donné, à ses coopérants.

Mère de onze enfants, Khira, 53 ans, originaire de Goubellat, travaille d'arrache-pied pour garantir à ses enfants des conditions de vie favorables, en l'absence de son mari retraité. Ce dernier, lui, a quitté pour aller vivre chez sa fille aînée.

Auparavant, elle s'adonnait à des activités artisanales à domicile. «*Il y a une année que je travaille ici, dans ce champ d'ail*», déclare-t-elle. «*Ces jours-ci, on procède au binage de la terre et à l'enlèvement des mauvaises herbes...*», a-t-elle encore précisé.

Dans la foulée, l'exploitant concerné est en train de préparer la terre (engrais et pesticides) pour cultiver la pastèque, suivant la méthode du goutte-à-goutte.

Il est aidé par ses deux filles, Sihem et Aïda, et sa nièce Zeïneb. Elles sont des jeunes filles à la fleur de l'âge qui ont abandonné l'école primaire pour se consacrer au travail agricole. Un boulot dont la majorité de la main-d'œuvre est constituée de femmes rurales. «*C'est aussi une activité qui nécessite des quantités d'eau énormes*», remarque le propriétaire, qui ajoute que l'eau d'irrigation demeure un véritable problème. Sachant que le mètre cube d'eau coûte 111 millimes.

Kamel FERCHICHI

La Tunisie célèbre la Journée mondiale de la femme

Saloua Chaouch Aouij

Un combat ininterrompu pour un meilleur environnement marin

• *Un militantisme continu dans la vie politique et associative.*

L'étudiante disciplinée des années 1969-1973 à la faculté des Sciences de Tunis est devenue une scientifique chevronnée. Madame Saloua Chaouch Aouij est, actuellement, maître assistant à la même faculté où elle a effectué ses études supérieures, tout en étant chercheur en biodiversité et pollution marine. Saloua est une femme d'exception qui est en train de consentir tous les sacrifices pour défendre la nature et lutter contre la pollution. Elle s'intéresse à la nature afin d'y trouver le sens de la vie.

Saloua Chaouch est née à Tunis en 1951. Depuis 1973, elle a enseigné les sciences naturelles aux lycées El Omrane et El Imem Moslem. C'est en 1997, et après avoir assuré des vacances pendant deux ans, qu'elle est passée à l'enseignement supérieur à la faculté des Sciences de Bizerte. Et depuis 2001 elle est affectée à la faculté de Tunis.

Ses travaux de recherche ont commencé en 1984 en vue d'obtenir, d'abord, le DEA. «L'analyse de certains polluants: les pesticides organochlorés et métaux lourds» est le thème de cette recherche approfondie effectuée sur des spécimens de sardines collectés dans les eaux marines tunisiennes. Cette recherche a abouti à des résultats considérables. Les pesticides et leurs métabolites sont des produits chimiques de synthèse non biodégradables qui s'accumulent dans tout l'environnement notamment dans les graisses animales

et leur bio-concentration s'accroît tout le long de la chaîne alimentaire. Utilisés en agriculture et dans le domaine sanitaire, ces produits chimiques sont retrouvés dans les eaux marines tunisiennes.

Elle a poursuivi ses travaux de recherche pour l'obtention de la thèse de doctorat (1990-1994). «*Je me suis intéressée aux pesticides des poissons de la lagune d'Ichkeul de Tunis et de la lagune de Bizerte qui communique avec Ichkeul. Je suis parvenue à dresser l'évolution de la parasitofaune des poissons des lieux suite à une longue période de sécheresse.*»

M^{me} Saloua Chaouch Aouij a présenté plus de 40 conférences et communications au niveau national et international. Elle a publié des articles scientifiques dans des revues tunisiennes et internationales spécialisées de grande renommée (Espagne, Italie, Allemagne, France, Australie, Syrie et Jordanie). Plusieurs thèmes touchant à la pollution marine ont été abordés: l'évolution tectonique d'une région avec l'installation de barrières géographiques favorisant l'isolement d'une population d'une espèce de poisson, électrophorèse verticale pour la connaissance des protéines de parasites pour la détermination spécifique, ainsi que l'étude de l'impact de la pollution du Lac sud de Tunis et autres.

M^{me} Aouij est très active au niveau international. Elle est une collaboratrice active avec l'association «Mareamico» de protection de l'environnement marin.

Depuis 2004, elle devient membre du comité scientifique de cette association d'envergure internationale et l'initiatrice du jumelage de Mareamico avec l'Association du réseau méditerranéen pour le développement durable en collaboration avec le ministère de l'Environnement italien et le secteur privé. «*On aborde, dans le cadre de cette association, l'impact des problèmes de transport, de changement climatique et de pêche sur le milieu marin. J'ai signé un protocole d'entente entre Mareamico et la Société tunisienne des sciences naturelles dont je suis membre chargée des relations internationales. Ainsi, je participe à la prise des décisions pour la protection de la Méditerranée. Le partenariat avec l'Italie constitue une opportunité et une porte d'entrée vers un partenariat avec l'Union européenne*», a confié M^{me} Aouij.

Dans le cadre académique, M^{me} Saloua a encadré sept étudiants pour l'obtention des masters spécialisés en dépollution des ports, en valorisation des piles, batteries et huiles usagées, en biomarqueurs et autres. De même, elle a été consultante au CREDIF dans le domaine de l'environnement et contribue à la formation de la première équipe féminine de plongée sous-marine en collaboration avec la Fédération des activités sub-aquatique tunisienne.

En plus de ses activités scientifiques, M^{me} Aouij est bien active dans les



milieux politiques et au sein du tissu associatif. Elle est secrétaire générale du comité du Rassemblement constitutionnel démocratique des enseignants universitaires en sciences et technologies de Tunis. Elle est membre de l'Académie politique du RCD. A ce titre elle participe à la formation des militants adhérents aux cellules de base. Elle a, également, présidé la section de l'Association tunisienne des mères (ATM) d'El Menzah de 1998 à 2000.

Notre militante diversifie ses activités. Elle a organisé des sorties pour les jeunes à l'échelle nationale dans les parcs (Zembra, la Galite, montagne Chaâmbi...) et des voyages à l'étranger (Paris, Maroc, Sicile).

M^{me} Saloua Chaouch Aouij est grand-mère, mais elle reste une grande «fan» du rallye comme sa soeur Hend Chaouch. Elle a participé à certaines sessions du Rallye de Tunis-Optic 2000 en plein désert. Elle compte partir en Corse, au début du mois d'avril prochain, pour une nouvelle aventure.

Samira HAMROUNI

La Tunisie célèbre la Journée mondiale de la femme

Asma Ben Hmida (dirigeante de Enda interarabe)

«Les femmes révélées à elles-mêmes par la grâce du microcrédit»

On dit que le journalisme mène à tout. Pour Asma Ben Hmida en tous les cas, l'adage s'est tout simplement avéré exact. D'une simple journaliste partie à l'assaut de la RTT en ces lointaines années soixante-dix, où le pays s'appretait à s'engager dans l'une des plus importantes expériences économiques de son existence, la jeune femme, tour à tour possédée par l'espoir et le désespoir, n'en perdra pas pour autant le Nord. Comme un oiseau migrateur constamment attiré par le large mais revenant toujours à son lieu de naissance, la jeune journaliste, très tôt mariée à l'âge de 19 ans, très tôt divorcée et très tôt mère d'une petite fille, se mettra à sillonner le monde et sans le savoir, peut être, ne fera que vérifier les connaissances qu'elle a eues à accumuler durant ses années d'étudiante en géographie. Sans le savoir également, elle amassera tant d'informations et de données, sera bousculée par tant d'événements, rassemblera tant de connaissances et de savoirs que finalement et pour en sortir intégrale, elle devra en venir à bout. Le résultat en fut le retour au pays et la création d'Enda Interarabe une des plus importantes, sinon la plus importante ONG de développement qu'elle continue à diriger conjointement avec son mari Mikaël Cracknel, un autre fanatique du social.

Une quête sans répit

Entre les deux dates, celle du départ et du retour, Asma Ben Hmida dirigera, trois années durant, le bureau de la TAP à New York, une fonction qui lui permettra de s'aguerrir au contact des tractations qui se font et se défont aux Nations unies, ouvrira par la suite et à Rome un bureau de la Fondation internationale pour un autre développement.

Des institutions des Nations unies telles que le FAO, le Fida, le PAM et des ONG dont elle sera appelée à couvrir les événements lui permettront d'être confrontée au monde du développement et surtout de la pauvreté des femmes, notamment de l'exploitation des jeunes, de la guerre, de la violence et de l'ignorance.

Au cours de ses pérégrinations, elle rencontrera toutes sortes de femmes qui la frapperont par leur combativité. Leur intelligence à fleur de peau, leur volonté à sortir leurs enfants de la misère, mais aussi leur incapacité, parce que n'étant pas en contact avec le capital, à se fournir en moyens.

Comment dès lors le doter de ce capital ? C'est à partir de cette interrogation qui germera dans les esprits de Asma Ben Hmida et de Mikaël Cracknel l'idée de recourir au micro-crédit. Comme elle le dira elle-même, le microcrédit est relativement une vieille invention de Mohamed Younes consacré par la suite et pour cette raison Prix Nobel de la paix.

Il suffirait de copier l'idée, de la bien gérer et de savoir l'appliquer.

Le salut est venu d'en haut

Ce ne sera pas pour autant aussi facile et avant qu'Enda ne soit ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire un outil incontournable pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire, l'ONG a dû affronter toutes sortes d'obstacles et de bâtons dans les roues avant de pouvoir s'envoler de ses propres ailes.

Le coup de pouce viendra du Président de la République qui, en février 2005, n'hésitera pas à apporter toute sa protection à la jeune ONG en lui permettant d'avoir reconnaissance et appui. A partir de là, Enda est autorisée officiellement à accorder des microcrédits sans la peur et l'inquiétude d'être constamment soumise à la loupe de ses détracteurs.

Asma Ben Hmida eut droit encore, de la part du Président Ben Ali, à un lot de terrain de 1.500m² destiné à abriter le siège d'Enda et à un don de 100 MD.



Mais alors quelle est la différence entre une banque ordinaire et Enda interarabe, le principe de base pour toutes deux est de fournir des crédits aux entrepreneurs?

Toucher à l'argent, quelle chance !

En premier lieu, les clients d'Enda sont justement ce qu'il est communément convenu d'appeler les «insolvables», c'est-à-dire ceux qui ne disposent pas de revenus fixes et de salaires.

Ensuite, leurs prétentions au départ, parce que beaucoup d'entre-eux seront amenés par la suite à en demander plus, n'excèdent pas les 200D. Mais qu'est-ce qu'on pourrait entreprendre avec une si petite somme ?

C'est là où réside la force d'Enda qui arrivera grâce à la sensibilisation, à l'appui en cours d'exécution du projet et au suivi, à faire fructifier cette somme insignifiante et à en accorder d'autres. Les femmes qui empruntent à l'ONG ne s'y trompent d'ailleurs pas quand elles appellent cela «faire fructifier l'argent».

En prenant la relève sur l'Etat qui a eu le mérite de créer une législation et des mécanismes impressionnants, l'ONG a su mettre ces mécanismes au service de ses clients et clientes.

En décortiquant et en expliquant ces mécanismes aux femmes qui constituent l'écrasante majorité auprès de l'ONG, Enda leur permet d'avoir accès au capital, de négocier d'égal à égal, de mettre à jour une dignité jusque-là et faute de pouvoir participer à la vie active, totalement enfouie en elles, bref d'exploser et pour emprunter leur expression aux jeunes d'aujourd'hui de «s'éclater».

Enda ressemble à un grand espace public où l'on vient pour s'informer sur la fiscalité et sur ses droits, dénicher les opportunités de vendre et d'acheter. Sur le plan structure, Enda fonctionne à travers 40 bureaux sur tout le territoire national avec dans l'état actuel un peu plus de 42.000 emprunteurs avec une enveloppe de 15.408.000 dinars.

En 2010, la jeune ONG table sur 150.000 micro-entrepreneurs actifs, sur 100 bureaux et un portefeuille de 55MD. De quoi faire rêver des milliers «d'insolvables».

Fadhila BERGAOUI

Hédia Laroussi Daoulatli, présidente de l'Association tunisienne pour la santé mentale

Une vie consacrée aux personnes porteuses de handicap mental

C'est la première femme tunisienne à avoir été décorée de l'insigne du Mérite par le Président de la République pour la lutte qu'elle aura menée pour la défense du droit des personnes handicapées. Pourtant, elle était loin, au début, de se destiner à cette cause.

Après des études primaires et secondaires, M^{me} Hédia Laroussi Daoulatli, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, entame des études de pharmacie qu'elle est, toutefois, obligée d'interrompre avant de se tourner vers l'enseignement. Comme toutes les jeunes filles de son âge, la jeune femme s'engage et vit alors la première épreuve douloureuse de sa vie. Son premier enfant naît schizophrène. Une maladie dure, pour elle et pour ses proches, à assumer.

Afin de pouvoir se consacrer pleinement à son fils, la jeune femme abandonne son poste de l'époque, au centre de triage marin, et passe un certificat d'aptitude à la pédagogie pour pouvoir enseigner au primaire.

En 1990, avec feu docteur Slaïem Ammar, Ezzeddine Gueddiche, Saïda Douki, elle crée l'Association tunisienne pour la santé mentale. Objectif : insérer les malades au sein de la famille et de la société. *«Les malades mentaux sont internés et mis au ban de la société. Pour eux, il faut un enseignement spécialisé. Il faut qu'ils aient aussi la possibilité d'étudier, de travailler, de monter un projet...»*. M^{me} Hédia Laroussi Daoulatli concocte, alors, un programme riche qui prévoit la création d'une classe spécialisée pour enfants retardés mentaux et l'enseignement de plusieurs matières dont l'art plastique, la musique, l'informatique, l'éducation physique, la lecture, l'expression orale, l'écriture, le calcul, la poésie. La présidente devient le porte-parole et participe à toutes les manifestations internationales ayant pour thème: *«L'enfance et la défense des droits des personnes porteuses de handicap»*.

Sur la base des études réalisées par une Américaine, M^{me} Turckle Shirley, sur la méthode d'apprentissage la mieux appropriée pour les enfants et les personnes présentant un retard psychologique, M^{me} Daoulatli a proposé, au cours du Sommet mondial sur la société de l'information et lors du congrès international de l'Institut international de l'enfance

(IDE) qui s'est tenu à Sion (Suisse) en octobre 2006, d'introduire et de développer dans les pays l'enseignement spécialisé pour handicapés mentaux, basé essentiellement sur l'apprentissage de l'informatique, ce qui permettrait de développer leurs capacités intellectuelles et de faire valoir leurs potentialités. La présidente de l'association avance également deux autres propositions au cours de ce congrès, qui sont acceptées par les participants. Il s'agit de créer un fonds international de solidarité au profit des personnes en situation de handicap et de réviser la loi de façon à ce que les droits de la personne handicapée soient protégés à vie.

M^{me} Daoulatli lance, par ailleurs, une nouvelle idée celle du tourisme médico-psycho-social qui cible les personnes porteuses de handicap mental. *«Il s'agit d'organiser des séjours touristiques pour ces personnes avec leurs familles dans des hôtels. Ce ne sont pas des vacances oisives. Il y a un programme qui prévoit l'élaboration d'articles de décoration. On organise ensuite une kermesse dans laquelle on expose ces produits réalisés par des personnes porteuses de handicap. Ces vacances constituent une occasion pour les familles de se rencontrer et de discuter ensemble de leur expérience, de leurs problèmes...»*.

Membre de la commission de réflexion du RCD sur la qualité de la vie, le revenu du citoyen, la solidarité, la présidente de l'association a présenté, en janvier dernier à la commission, un plan de travail comportant une palette de recommandations sur la protection et la promotion des personnes porteuses de handicap mental. Elle appelle notamment à veiller à l'application de toutes les lois relatives à la protection des personnes à besoins spécifiques, d'encourager les parents des personnes porteuses de handicap mental, de monter des projets à leur profit en leur accordant les fonds nécessaires et de renforcer la prévention par le diagnostic prénuptial ainsi que le dépistage précoce du handicap. Quelques jours après, elle sera décorée par le Président Zine El Abidine Ben Ali de l'insigne du Mérite pour son action au profit des personnes porteuses de handicap mental.

I.HAOUARI

M^{me} Kalthoum Ben Hassine, présidente de l'Association «Femmes et sciences»

Donner de la visibilité à la participation scientifique de la femme

«Mes parents me destinaient à un poste d'institutrice à Ouedhreh, là où je suis née, dit M^{me} Kalthoum Ben Hassine, mais j'ai voulu relever ce qui était à l'époque un grand défi et aller plus loin». Ce grand défi était presque inévitable pour cette élève du Sud brillante dans toutes les matières. Une élève qui montera à Tunis et regardera plus loin en révisant ses objectifs... vers le haut. Un défi qui n'a pas été facile et qui a porté des fruits des plus mémorables. *«Je n'oublierai jamais le jour*

où j'ai eu mon doctorat. On a organisé une réception en mon honneur. J'étais la première femme du Sud à obtenir ce diplôme» M^{me} Kalthoum Belhassine est aujourd'hui professeur de biologie à la faculté de Tunis, chef de l'unité de recherche «Biologie, écologie et parasitologie des organismes aquatiques» qui compte 46 chercheurs, coordinatrice du mastère «biologie intégrative des écosystèmes littoraux» et présidente de l'Association «Femmes et sciences».

Un parcours très riche

en vie associative : membre de sociétés savantes régionales et internationales, membre d'ONG d'environnement et de développement durable, volontaire des Nations unies (VNU) et membre du comité national de pilotage du PMF et du FEM, depuis 1993. En vie associative mais aussi en expérience en divers postes liés à l'enseignement, à la recherche et à la conception et la réalisation de nombreux projets nationaux et internationaux. En fondatrice de l'Association «Femmes et



sciences», elle nous répond : *«Au début, les femmes ne s'intéressaient pas au domaine scientifique et même*

M^{me} Kalthoum Ben Hassine, présidente de l'Association «Femmes et sciences»

Donner de la visibilité à la participation scientifique de la femme

si elles s'y investissent elles sont destinées à des postes subalternes, dit M^{me} Ben Hassine. Aujourd'hui, les femmes vont de plus en plus vers les filières scientifiques mais leur participation n'est pas visible parce qu'il y a l'obstacle des stéréotypes sociaux. L'objectif de cette association, entre autres, c'est de rendre visibles le travail et la participation des femmes scientifiques et de les encourager à aller plus loin. Bien entendu, il y a toute une volonté politique qui nous a ouvert les portes. Le ministère des Affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, par exemple, nous a beaucoup ai-

dées. J'espère que toutes les femmes tunisiennes sont conscientes aujourd'hui d'avoir un CSP comme le nôtre.»

Est-il facile pour une femme de concilier une carrière scientifique aussi dense et une vie familiale ?

«C'est possible, répond M^{me} Ben Hassine, j'inverserai la citation et je dirai que derrière chaque grande femme, il y a un homme. Quand on a un mari comme le mien, on peut réaliser ses rêves. Mon mari, qui est écrivain et journaliste, a partagé mes rêves, il a cru en ma carrière... La vie est un partage.»

Salem TRABELSI

Chaâla Ghoudi, une femme agricultrice de Ghannouche (Gabès)

66 ans de labeur, d'abnégation et de don de soi

Mariée à l'âge de 11 ans, veuve depuis 24 ans et mère de neuf enfants (sur 12 accouchements), Chaâla Ghoudi, l'agricultrice la plus dévouée de toutes les femmes «ghenanchia» (de Ghannouche) mène depuis longtemps le combat acharné d'une vie dure pleine de difficultés et de rudes épreuves. Lorsque son mari, Mohamed Ayadi Ghoudi, l'a quittée, elle s'est retrouvée seule avec 5 garçons et 4 filles qu'elle doit nourrir, éduquer et entourer de toute la bienveillance et la tendresse dont ils ont besoin.

Connue de tous les habitants de Ghannouche par le surnom de Kartoucha (ballé de revolver) car née avec l'arrivée des Allemands en 1942 lors de la Seconde Guerre mondiale, Chaâla Ghoudi prône le modèle d'une femme au moral d'acier malgré son sens de l'humour et son sourire qui cache souvent un sarcasme très significatif. Mais l'essentiel pour elle, c'est le travail et uniquement le travail. C'est le seul moyen de vaincre les difficultés et de chasser la malchance. «Il m'est arrivée, plusieurs reprises, dit-elle, de commencer ma journée de travail dans la campagne à 2 heures du matin et de retourner à 6 heures (lorsque les autres agriculteurs et agricultrices se dirigent vers leurs champs) pour préparer le pain (dit hamasse) du petit-déjeuner de mes enfants et aller par la suite au marché de la place pour vendre les légumes que j'ai cueillis très tôt le matin». Après le déjeuner, elle est de retour à son champ qu'elle ne quitte que pour un court laps temps

pour se coucher ou s'acquitter de ses devoirs familiaux.

Agricultrice jusqu'au bout des ongles, elle a appris depuis l'âge de 6 ans à aller sur la charrette de son père ou à dos d'âne aux champs et à pratiquer tous les travaux, y compris les plus difficiles tels que le labour à la bêche et à la charrue. Elle s'est adonnée à toutes les techniques culturales, depuis la culture des potagers jusqu'à la culture des olives, en passant par la culture des fourrages (luzerne) et la culture du tabac. Même les tâches du commerce ne lui échappent guère. C'est elle qui se charge de l'écoulement de l'excédent de production au marché et des grandes transactions dont l'acquisition et la vente de terrains agricoles.

Comme tous les Ghannouchis, son abnégation et son amour du travail l'ont conduite à renverser, progressivement et au fil des années, la tendance vers une vie plus agréable et plus aisée. Ses enfants, qui n'ont pas su terminer leurs études, sont vite venus au secours de leur maman au «champ de bataille», de l'école à la ferme. Le transfert se faisait aussi rapidement pour les neuf enfants; pourtant Chaâla n'a jamais forcé un de ses garçons ou une de ses filles à l'accompagner à la ferme. «C'est d'eux-mêmes, nous dira-t-elle, qu'ils ont opté pour l'agriculture qui, à vrai dire, ne les a pas lâchés au bout du compte».

En l'espace de quelques années, la famille dispose de 12 hectares de terres agricoles et d'un petit

cheptel d'ovins et de bovins qui procurent une rente honnête à Kartoucha, lui permettant de satisfaire les besoins de ses enfants et de financer les grandes opérations de la famille telles que le mariage des filles, l'acquisition de terrains ou encore l'extension de certaines activités de l'exploitation. Ses prouesses professionnelles et son succès familial lui ont valu plusieurs récompenses et distinctions qui lui ont été décernées par des organismes locaux nationaux en gage de considération pour son courage, son militantisme et son comportement exemplaire.

La réussite de cette femme exceptionnelle ne s'est guère limitée à son succès professionnel. Le fait de parvenir à inculquer la culture du labeur à tous ses enfants, à leur faire apprendre le respect du temps et toutes les bonnes habitudes, dont en particulier la gentillesse, le sérieux et les bonnes relations avec les autres, est pour elle «un véritable gage de succès qu'elle dédie à la mémoire de son mari» toujours présent dans son esprit.

Kartoucha, qui vient de boucler sa carrière d'agricultrice après avoir accompli le devoir du pèlerinage l'année dernière, semble être fière d'avoir élevé neuf «Kartoucha» que tout le monde connaît et respecte à Ghannouche.

M.S. KECHAOU

Production agricole au cours de la prochaine étape

Satisfaire les besoins intérieurs et ceux de l'exportation

• *Pour une agriculture compétitive capable de faire face à l'ouverture des frontières et à l'entrée des produits des autres pays*

Les objectifs quantitatifs de la production agricole pour la prochaine étape ont été déjà fixés par le ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques. La sécurité alimentaire et l'équilibre de la balance commerciale valent à ce secteur — qui a connu un essor qualitatif et quantitatif remarquable — un intérêt constant de la part des autorités compétentes.

Pour améliorer la productivité du secteur et renforcer sa compétitivité, la modernisation et la mise à niveau des parcelles agricoles ont été programmées. La terre se distingue, cependant, par ses multiples reliefs et une diversité bioclimatique qui a permis de pratiquer plusieurs cultures. La région du Nord-Ouest est considérée comme celle des céréales par excellence, alors que celle du Cap Bon est réservée aux cultures maraîchères, aux raisins de cuve et aux agrumes. Les oliveraies et les cultures maraîchères se trouvent surtout au Sahel. Les cultures maraîchères, les raisins de table précoces, les amandes et les abricots se trouvent aussi au Centre. Au Centre-Ouest, on trouve pas mal de parcelles réservées aux cultures maraîchères et à l'arboriculture. En plus du palmier-dattier, le Sud se distingue par ses cultures maraîchères, ses arbres fruitiers, notamment les grenadiers, les pêches précoces et même le raisin de table précoce.

Enfin, le Sud-Ouest couvre aussi d'importantes superficies de palmiers-dattiers dont la célèbre marque "Deglet Ennour" à Tozeur et Kébili. C'est là que certains producteurs pratiquent les cultures géothermales sous serre.

Superficies bien arrosées, même en cas de sécheresse

Les chiffres réalisés déjà en 2005 sont fort encourageants, mais restent à confirmer au cours des années à venir. En effet, au cours de ladite année, le secteur a contribué à hauteur de 13% dans le PIB, participé avec 22% dans les emplois et a représenté 10% de l'exportation des biens. Les superficies cultivées ont été de 4,3 millions d'hectares dont 2,1 millions d'ha réservés à l'arboriculture et 1,6 million d'ha à la céréaliculture.

Quant aux superficies irriguées, elles ont été de 400.000 ha, soit 8% des terres labourables, participant avec 35% de la valeur totale de la production agricole et contribuant avec 20% dans la valeur des exportations en produits agricoles. En fait, un intérêt particulier est accordé aux superficies irriguées dont l'Etat a programmé d'assurer l'extension.

Ces superficies ne sont pas conditionnées essentiellement par les conditions climatiques, dans la mesure où elles peuvent recevoir, en temps opportun, les quantités suffisantes en eau pour garantir leur évolution normale et avoir, par conséquent, une production à la mesure des attentes et des objectifs fixés.

Aussi, les superficies irriguées se répartissent entre les céréales avec 80.000 ha, les arbres fruitiers avec 83.000 ha et les palmiers-dattiers avec 33.000 ha. Les agrumes occupent aussi 19.000 ha, les oliviers 40.000 ha, les cultures maraîchères 150.000 ha et les cultures fourragères 58.000 ha.

La production nationale au cours du X^e Plan, qui s'est étendu de 2002 à 2006, a été de 0,9 million de tonnes pour les fruits, 145.000 tonnes pour l'huile d'olive et 3 millions de tonnes pour les cultures maraîchères. Au cours du XI^e Plan qui a commencé déjà à être appliqué, puisqu'il concerne la période allant de 2007 à 2011, les pouvoirs publics veulent améliorer les performances et le rendement des parcelles agricoles, question d'augmenter la production.

En effet, l'objectif est de produire 1,1 million de tonnes de fruits, soit une hausse prévue de 22% par rapport au plan précédent, 210.000 tonnes d'huile d'olive (+45%). En outre, l'on a programmé la production de 3,5 millions de tonnes de cultures maraîchères, soit une évolution de 20%.

Mise à niveau des circuits de distribution

Notons que des surplus de production ont été enregistrés dans le sec-



teur des fruits au cours du X^e Plan. L'exportation demeure un objectif primordial des pouvoirs publics depuis de longues années. C'est ainsi que la moyenne des exportations durant le X^e Plan a été de 85.000 tonnes de fruits, 100.000 tonnes d'huile d'olive, 11.000 tonnes de cultures maraîchères, 4.500 tonnes de pommes de terres, 2.000 tonnes de tomates fraîches, 4.000 tonnes de pastèques, 100 tonnes de melons et 120 tonnes d'artichauts frais.

En général, ces chiffres sont appelés à être revus à la hausse au cours du Plan actuel puisque l'on compte exporter 100.000 tonnes de fruits, soit une progression de 20%, 130.000 tonnes d'huile d'olive (+30%), 23.000 tonnes de cultures maraîchères (+109%).

Atteindre ces objectifs d'exportation se fait selon des stratégies de développement bien établies axées, notamment sur la mise en place de projets de partenariat, l'élaboration des contrats de cultures dont certains sont déjà entrés en vigueur comme ceux qui sont consacrés aux tomates. Il s'agit aussi de la mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles, de l'amélioration de la productivité et de la qualité en valorisant les conditions bioclimatiques des zones de production. C'est ainsi que l'on pourrait préserver les marchés traditionnels tout en pénétrant dans de nouveaux marchés.

D'où l'intérêt donné également à la qualité des produits. Cet élément est à prendre en compte par les producteurs pour préserver la santé des consommateurs, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la compétitivité. Choix stratégique, la qualité est nécessaire pour avoir une agriculture compétitive capable de faire face à l'ouverture des frontières et à l'entrée des produits des autres pays. Elle doit être en mesure également de répondre aux exigences de la traçabilité.

Les pouvoirs publics ont actualisé le cadre réglementaire dans le domaine de la qualité. Ainsi, on peut citer la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique, les appellations d'origine contrôlée, les indications de provenance (loi 99-57 du 28 juin 1999...). L'adhésion de l'initiative privée aux nouveaux concepts de qualité, notamment pour l'application des bonnes pratiques de production, de fabrication et de transformation, constitue une orientation dans le bon sens. Les principaux référentiels de qualité, comme Eurep Gap, ISO, HACCP, BRC, Nature choice, ont été adoptés.

Les agriculteurs espèrent, en tout cas, que les conditions climatiques seront favorables au cours des années du Plan pour permettre de réaliser la production escomptée et satisfaire de la sorte aussi bien les besoins du marché intérieur que ceux de l'exportation.

Chokri GHARBI

FOOTBALL

Coupe de la CAF – 1^{er} tour aller – Cet après-midi (17h30) à Conakry – FC Satellite-CSS



Des places bien chères

Jabeur, Hamza Sellami, Laâbidi et Karim Ben Amor ont les qualités physiques et techniques pour pallier d'éventuels forfaits cet après-midi à Conakry

Bien décidé à entamer cette nouvelle expérience en coupe de la CAF avec le même sérieux et la même application qui lui ont valu en 1998 la coupe, le CSS n'a rien laissé au hasard pour être au niveau escompté. Une préparation minutieuse a été effectuée durant ces deux semaines en vue de peaufiner encore plus les automatismes et consolider le potentiel physique de l'ensemble.

Decastel affichait une bonne mine jeudi matin, avant le départ pour Conakry, via Paris. L'effectif au complet, si l'on excepte Zoubeir Essafi, contraint au repos en raison d'ennuis musculaires, inspire confiance. Même Fatah Gharbi, qui a dû sauter les deux dernières sorties de l'équipe, était parmi le groupe. Idem pour Haythem M'rabet et Blaise Koissy, lesquels ont retrouvé la plénitude de leurs moyens. Ils sont annoncés par ailleurs rentrants pour le match.

La rencontre amicale disputée samedi dernier face à l'AS-Kasserine, et qui a permis à l'entraîneur sfaxien d'effectuer une large revue d'effectif en faisant appel aux services de pas moins de 18 joueurs, a été bien édifiante des potentialités en place.

Au-delà du résultat final qui l'a sanctionnée (1-0 pour les «Noir et Blanc», c'est surtout l'application tactique des joueurs qui a retenu le plus l'attention. On a vu à l'occasion à l'œuvre Laâbidi, Hamza Sellami, Jabeur et Karim Ben Amor. Ce sont des joueurs capables d'as-



Houcine Jabeur : «Le chemin qui mène à la victoire finale ne fait que commencer...»

Photos M.HMIMA

surer la plus-value escomptée, au cas où certains parmi les titulaires déclareraient forfait, ce qui amène à dire que les places dans ce match, en cette nouvelle édition de la CAF, seront bien chères.

Considérations de prudence

L'élargissement de l'éventail de choix pour l'entraîneur sfaxien demeure donc à la portée. C'est surtout la manière avec laquelle l'équipe négociera son match face au FC Satellite de Cona-

kry qui retient beaucoup plus l'attention.

A priori, ce sera au départ des hostilités un 4-5-1 avec notamment Koissy dans le rôle de remiseur aux côtés de Nafti et... trois pivots capables d'assurer un écran défensif supplémentaire pour endiguer et aussi contenir les actions adverses. Par la suite, l'équipe retrouvera son style de jeu et son répondant. Ce sera alors un 4-3-3 avec notamment Koissy et Jabeur plus avancés pour créer le sur-nombre en attaque avec Tarak Ziadi.

FOOTBALL

Coupe de la CAF – 1^{er} tour aller – Cet après-midi (17h30) à Conakry – FC Satellite-CSS



Des places bien chères

Jabeur, Hamza Sellami, Laâbidi et Karim Ben Amor ont les qualités physiques et techniques pour pallier d'éventuels forfaits cet après-midi à Conakry

Idées claires et précises

L'ensemble qui a supervisé son vis-à-vis, à travers un enregistrement vidéo de l'une de ses dernières rencontres, part donc dans le match avec des idées bien claires : «*L'adversaire, ayant à son palmarès deux titres de champion au cours de ces dernières saisons, recèle aussi dans ses rangs quelques valeurs sûres dont il faut se méfier*», nous confie le gardien Ahmed

Jaouachi : «*Si nous parvenons à atténuer l'ardeur de l'équipe locale au cours des vingt minutes initiales, le sort du match ne devrait pas nous poser de problèmes. Nous saurons comment le négocier avec succès*», enchaîne-t-il.

Decastel a profité de la dernière séance d'entraînement effectuée hier au stade 28-Novembre de Conakry, qui abritera ce soir la rencontre, pour apporter les dernières retouches à la manière d'évoluer de son

onze, sa composition aussi.

La formation probable est la suivante : Jaouachi, Haj Messaoud, Gharbi, Merdassi, Mechergui, M'rabet, Jabeur, Hammami, Nafti, Koissy et Ziadi.

La rencontre, dont le coup d'envoi aura lieu à 17h30 (heure tunisienne), sera dirigée par un trio arbitral de Gambie.

Le retour de la délégation sfaxienne à Tunis est prévu lundi prochain à 11h00 via Paris.

Rachid AYADI

Houcine Jabeur

«Défense haute»

Dernier produit du cru sfaxien, après Chady Hammami, le milieu offensif Houcine Jabeur se présente déjà comme l'une des valeurs sûres sur lesquelles repose le dispositif actuel des «Noir et Blanc». La rencontre d'aujourd'hui face au FCSatellite de Conakry constitue pour lui une «première» en compétition africaine.

Comment appréhendez-vous ce match?

Ce sera une échéance comme toutes les autres que moi-même et mes camarades sommes bien décidés à négocier avec cran et application. Le facteur terrain ne doit en aucune manière constituer une entrave à une bonne prestation de l'ensemble. Le chemin qui mène au titre ne fait que commencer. Et c'est à nous de savoir comment apprivoiser le trophée tant convoité, à partir de ce premier match face à l'équipe guinéenne.

Justement, quelles dispositions tactiques comptez-vous appliquer?

Il est certain que nous ne partons pas en villégiature à Conakry, mais plutôt pour puiser dans le fond de nos potentialités l'énergie nécessaire pour réussir un résultat positif, de nature à nous mettre à l'abri de toute surprise désagréable lors du match retour.

La tactique à suivre sera donc celle qui nous permettrait de contrôler le cours du jeu et non de le subir. Ce sera celle basée sur une défense haute, de manière à priver l'adversaire d'espace, tout en cherchant la faille parmi son arrière-garde pour le surprendre par des raids incisifs.

Quel jugement portez-vous sur votre adversaire du jour?

Le FC Satellite de Conakry est l'un des clubs qui tient le devant de la scène footballistique en Guinée au cours de ces dernières années, sachant bien que le football dans ce pays a bien évolué. C'est donc un adversaire à prendre au sérieux.

Nous sommes bien avertis.

R.A.

FOOTBALL

Ligue des champions – 1^{er} tour retour



EST : départ lundi pour Lusaka

Dans l'impossibilité de trouver un itinéraire plus convenable avec des places disponibles, les responsables de l'Espérance ont opté pour Emirates Airlines et décidé de partir, dès lundi 12 mars, pour être mardi sur place à Lusaka et avoir le temps de récupérer.

En effet, pour rejoindre la capitale zambienne, la délégation «sang et or» devra faire le parcours suivant : Tunis-Tripoli-Dubaï-Johannesburg-Lusaka.

En partant donc lundi à 15h10, elle arrivera à destination le lendemain à 13h35, soit après un peu moins de vingt-quatre heures entre escales et vols.

Une délégation de 34 personnes

La délégation de l'Espérance sera conduite par Jameleddine Tlemçani, président de la section de football. Elle comprendra le secrétaire général, Ameer Bahri, un membre du comité directeur, Khaled Lemkacher, un représentant

de la Ligue nationale de football professionnel, Adel Zribi, les quatre entraîneurs (Duguépéroux, Chamam, Guilloteau et Abdelalim), le staff médical (docteur Nessib et les kinés Khouja et Alouch), l'intendant Fakhri et le cuisinier Wafik Belaïd, ainsi que les vingt et un joueurs suivants : Kasraoui, Zouabi, Souissi, Melki, El Bekri, Chaâbani, Jabeur, Ben Younès, Zakar, Boulbaba, Hammi, Mahjoubi, Zaïem, Ben Yahia, Lachkham, Mnafeq, Aboucharouane, Ltifi, Kasdaoui, Harbaoui, Derbali.

Les Olympiques resteront à Johannesburg

Cinq joueurs de l'Espérance (Souissi, Jabeur, Ben Yahia, Lachkham et Harbaoui) seront récupérés à Johannesburg, au retour de la délégation «sang et or», par Mondher Kbaïr et attendront l'arrivée de la sélection olympique qui doit se rendre à Gaborone pour

disputer le match retour contre le Botswana.

Les seniors à Dubaï

Les «Sang et Or» seniors, qui seront retenus, attendront, quant à eux, leurs coéquipiers de l'équipe nationale A à Dubaï d'où ils rejoindront les Seychelles.

Trio namibien

La rencontre Zanaco-Espérance aura lieu le samedi 17 mars à 14h00 (HT) et sera arbitrée par un trio de Namibie dont la composition n'a pas encore été communiquée, alors que le commissaire du match sera le Mozambicain Fezal Sidat.

SAMB-EST en amical

Les «Sang et Or» se rendent, cet après-midi, à Menzel Bourguiba où ils seront opposés aujourd'hui au SAMB. Le coup d'envoi sera donné à 16h00.

CAN 2007 Moins de 17 ans – Togo du 10 au 24 mars 2007

Aujourd'hui Tunisie-Gabon

Réussir le départ

La sélection cadette entamera aujourd'hui au Togo son aventure dans la CAN 2007. Elle est appelée à bien entamer le tournoi face au Gabon.



Grâce à un groupe de battants ambitieux, la Tunisie est enfin parvenue à renouer avec les compétitions africaines de jeunes. La Coupe d'Afrique des Nations des cadets est une manifestation que beaucoup d'observateurs avisés, issus des quatre coins du globe, ne sont pas prêts de manquer. Au cours de cette joute qui rassemble les meilleures équipes du continent, beaucoup viennent faire leurs emplettes. Certains grands clubs européens envoient spécialement des recruteurs

pour dénicher le ou les oiseaux rares. A cet âge, cela revient beaucoup moins chère, sans compter que l'on cherche à optimiser l'investissement en intégrant les jeunes recrutés dans des centres adéquats pour parfaire leur formation. D'ailleurs, nous voyons de plus en plus souvent de jeunes africains lancés dans le grand bain à un âge précoce.

Il est donc important pour le football tunisien qui occupe une place de choix sur l'échiquier continental

FOOTBALL

CAN 2007 Moins de 17 ans – Togo du 10 au 24 mars 2007

Aujourd'hui Tunisie-Gabon

Réussir le départ

La sélection cadette entamera aujourd'hui au Togo son aventure dans la CAN 2007. Elle est appelée à bien entamer le tournoi face au Gabon.



d'être présent et représenté lors des grandes réunions africaines. Cette présence trouve une plus grande signification quand on sait que la sélection tunisienne est la seule à représenter l'Afrique du Nord. Nous connaissons tous les problèmes inhérents aux compétitions des jeunes en Afrique avec, notamment la question de l'âge. Cela n'a pas empêché les nôtres de braver toutes ces difficultés et de se qualifier pour la phase finale, ce qui ne nous était arrivé qu'une seule fois dans l'histoire. C'était en 1995 et la participation tunisienne ne mérite pas que l'on s'attarde.

Un groupe déterminé

C'est à ce niveau que nous mesurons l'importance de la mission de cette escouade composée de 18 joueurs, laquelle aura la charge de représenter le football tunisien. Nos jeunes pouces ont démontré des qualités

certaines au cours de la phase qualificative. Motivés, déterminés, habités par une hargne et une volonté féroces, stimulés par un état d'esprit conquérant, nos cadets ont convaincu les plus sceptiques. C'est pour cette raison que nous sommes en droit d'attendre d'eux de nouvelles prouesses.

Certes, ce sera difficile, mais à cœur vaillant rien n'est impossible. En effet, il suffit à cette jeune équipe de se qualifier aux demi-finales pour briguer un billet de passage au prochain mondial prévu cet été. Ce serait alors une première dans les annales tunisiennes. Les Habib Tounsi, Nour Hadrhria, Mossaâb Sassi, Youssef Msakni, Hamza cTlili et consorts croient en leurs possibilités et en leur chance. Ne dit-on pas que cette dernière sourit aux audacieux. Les nôtres ne manquent ni de caractère, ni de hardiesse ...

Bonne chance !

Le sélectionneur national

KANZARI : «Objectif, les demi-finales»

Maher Kanzari, entraîneur de l'équipe nationale cadette, est resté toujours le même. Réservé, appliqué et consciencieux en tant que joueur, il l'est resté en tant qu'entraîneur. Même après la qualification obtenue à Dakar, face à cette redoutable équipe du Sénégal, il ne s'est pas enflammé et a évité tout comportement trop ostentatoire. Au contraire, avec ses collègues Samir Landolsi et Slim Ben Othman, ils ont vite fait de remettre leur groupe en question pour le ramener illico presto au terrain. Réaliste, il sait que seul le travail peut valoir des satisfactions. Ainsi, au cours des trois mois séparant la qualification de la phase finale, l'équipe nationale cadette n'a pratiquement pas connu de répit.



Les Tunisiens compteront particulièrement sur leur enthousiasme et leur solidarité pour aller loin dans cette CAN

Peu disert, mais toujours affable et prêt à communiquer pour informer le large public sportif de la marche de cette sélection, Maher Kanzari nous parle de préparation et d'objectifs. Écoutons-le.

Comment s'est déroulée la préparation à cette phase finale de la Coupe d'Afrique ?

Depuis nos qualifications aux phases finales de la CAN et de la Coupe arabe, les joueurs n'ont réellement eu que 15 jours de repos. Par la suite, nous avons entamé un cycle de stages non-stop avec des matches amicaux pour évaluer les progrès des joueurs. L'évolution fut satisfaisante.

FOOTBALL

Le sélectionneur national

KANZARI : «Objectif, les demi-finales»

A quel niveau précisément ?

Généralement, la tenue collective s'est nettement améliorée. La défense est devenue plus compacte. Les automatismes se sont huilés et les joueurs se retrouvent plus facilement. La répartition des rôles est claire et chacun sait exactement ce qu'il a à faire. Par conséquent, tactiquement, nous sommes vraiment au point. Nous avons mis sur pied une stratégie qui permet aux joueurs titularisés de bien s'exprimer. Généralement, on opte pour le 4-3-3 et nous utilisons toute la largeur du terrain. Toutefois, en fonction des points forts et des points faibles de l'adversaire, nous apportons quelques correctifs à travers le profil des éléments choisis pour le match. En terme de volume de jeu, nous sommes devenus beaucoup plus

créatifs. L'équipe se crée beaucoup d'occasions mais doit encore progresser au niveau de la concrétisation. Il faut gâcher le minimum d'opportunités, notamment face aux bonnes équipes.

"Une inconnue..."

A ce propos, avez-vous une idée sur vos prochains adversaires ?

Sincèrement, non. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé. En tout état de cause, seule notre premier adversaire, le Gabon, constituera une inconnue. Pour le Togo et l'Afrique du Sud, nous aurons l'occasion de les voir à l'œuvre sur place.

Le choix des 18 partants a dû être difficile ?

Bien entendu, surtout que

nous avons toujours travaillé avec un minimum de 23 joueurs. Finalement, nous avons dû faire des choix en prenant en considération un certain nombre de critères objectifs. En outre, il nous fallait un effectif équilibré. Aussi, ai-je dû faire appel à 5 défenseurs, 5 milieux de terrain dont un peut tout aussi bien évoluer en défense, et 4 attaquants, sans compter les deux gardiens de but.

Quels sont les objectifs de cette sélection ?

Nous ne ferons pas de figuration et le sérieux de notre préparation le confirme. Cette phase finale de la CAN est aussi qualificative au prochain mondial pour les quatre demi-finalistes. Nous tâcherons d'en faire partie.

A.C.

Le calendrier

Poule A

18h00 : Erythrée-Ghana (Kegue)

Aujourd'hui

15h30 Togo-Afrique du Sud (Kegue)

18h00 Gabon-Tunisie (Kegue)

Mardi 13 mars

15h30 Afrique du Sud-Gabon (Kegue)

18h00 Tunisie-Togo (Kegue)

Vendredi 16 mars

15h30 Afrique du Sud-Tunisie (Lomé)

15h30 Togo-Gabon (Kegue)

Poule B

Dimanche 11 mars

15h30 Ghana-Burkina Faso (Kegue)

18h00 Nigeria-Erythrée (Kegue)

Mercredi 14 mars

15h30 : Burkina Faso-Nigeria (Kegue)

Samedi 17 mars

15h30 Burkina Faso-Erythrée (Lomé)

15h30 Ghana-Nigeria (Kegue)

Demi-finales

Mardi 20 mars

15h30 : 1^{er} Groupe A- 2^e Groupe B

18h30 : 1^{er} Groupe B- 2^e Groupe A

Finale

Samedi 24 mars (16h00)

Le palmarès

1995 : Ghana-Nigeria 3-1

1997 : Egypt- Mali 1-0

1999 : Ghana-Burkina Faso 3-1

2001 : Nigeria-Burkina Faso 3-0

2003 : Cameroun-Sierra Leone 1-0

2005 : Gambie-Ghana 1-0

HANDBALL

Nationale A – 17^e journée

EMM-EST : à quitte ou double

Malgré les apparences, ce match demeure équilibré et la victoire pourrait basculer dans un camp comme dans l'autre

On jouera pour le compte de la sixième journée retour cet après-midi et deux rencontres attirent l'attention, celles qui opposeront respectivement El Makarem de Mahdia à l'Espérance Sportive de Tunis et la JS Kairouanaise à l'AS Hammamet. Entretemps, le leader se déplacera à Béni Khiair et le Club Africain, premier dauphin, ira à Mida.

La ville de Mahdia sera de nouveau le pôle d'attraction de la journée puisqu'El Makarem offre l'hospitalité à l'Espérance. Les Mahdois qui ont perdu deux points au classement en faveur du SC Moknine, suite aux réserves formulées par ce dernier, seront en quête de points.

Les camarades de Guizani sont un peu dos au mur. Ils n'ont pas gagné depuis trois journées et restent devant l'obligation de redresser la barre afin d'éviter une chute au classement. Mais le match face à l'EST ne sera quand même pas facile à gérer, les «Sang et Or» sous la houlette de Fethi Chérif sont parvenus à maintenir le cap. Rencontre difficile pour les deux équipes, si bien que l'on peut penser que les débats s'annoncent équilibrés.

L'AS Hammamet sera également à l'épreuve du déplacement. Les Capbonais devront savoir gérer leur voyage face à une équipe aghlabide capable du meilleur comme du pire. Le même raisonnement peut s'appliquer au leader qui se rend à Béni Khiair.

L'Etoile dispose, certes, de plus de solutions que son adversaire du jour mais doit tout de même prendre Béni Khiair au sérieux quand on sait que les Capbonais ont mené la vie dure aux «Sang et Or» lors de la précédente journée. Du lot des équipes de tête du classement, c'est sûrement le Club Africain qui aura la tâche la plus facile. Les Clubistes ne devraient nourrir aucune crainte face au SS Mida, la lanterne rouge. Pour le SC Moknine et Menzel Témime, l'objectif

est identique, à savoir gagner des points au classement. Mokninois et Témimis sont capables de venir à bout de l'ASH Ariana et de Téoulba, les deux mal-classés du championnat.

S.HADDAD

Programme

Béni Khiair

16h30 : EBSBK-ESS, Béji, Farah Ariana

16h30 : ASHA-SCM, S. Ben Ayed, Nasri

Moknine

16h30 : AST-USTé, Joumhour, Mezahma Kairouan

16h30 : JSK-ASH, L. Jribi, H. Jribi

Mida

16h30 : SSM-CA, Jaouadi, Frifita

Mahdia

17h30 : EMM-EST, J. Ben Ayed, Beziouech

Coupe de Tunisie

1/4 de finale

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de Tunisie, effectué hier, a désigné les rencontres suivantes :

- AS Hammamet-ES Sahel
- Hilal Msaken-Espérance ST
- Club Africain-US Témimienne
- Stade Nabeulien-JS Kairouan

Tous les matches auront lieu le 24 mars 2007 sur les terrains des équipes tirées en premier.

S.H.

BASKETBALL

Play-off – Quarts de finale aller

Ça commencera fort !

Nous aurons au moins trois chocs où le résultat du premier match aura de grandes retombées sur la suite

Avec quel visage les clubs tunisiens retrouveront le goût de la compétition après une si longue trêve? Plus d'un mois et la plupart des clubs ont dû «jongler» pour meubler une trêve consacrée à l'équipe nationale. C'est comme si c'était la reprise d'une nouvelle saison. On refait presque tout. Le côté physique reste la préoccupation majeure de tous les entraîneurs qui aimeraient voir leurs joueurs en bonne forme physique à partir d'aujourd'hui. C'est en effet cet après-midi que le play-off et le play-out démarrent. Ce sera le moment de vérité pour tous : joueurs, dirigeants et entraîneurs. Commençons par le play-off. Quatre matches intéressants auront lieu dans le cadre de la phase aller. Il y a au moins trois chocs qui opposent respectivement le CA, la JSK et l'ESS à la DSG, EZS et l'USM. Pour accéder aux demi-finales, chaque club devra remporter deux matches. Les matches de l'aller représentant une étape importante sur le chemin de la qualification.

Le rôle des étrangers

Le champion en titre, le SN, défendra dès aujourd'hui son sacre face au CSC dont l'équipe, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, fera tout pour créer la surprise. Mais face à un CSC athlétique et bien organisé, le SN a su se forger une identité de jeu au fil des saisons. Le point fort des Potiers, c'est leur entente sur le parquet. En plus, il y a des solutions tactiques variées dans le camp nabeulien, surtout dans le jeu intérieur, qui lui permettent de dominer ses adversaires depuis le début de l'exercice. Pour les chocs de Kairouan et de Sousse, les passionnés devront remplir les salles. On remarque que ces quatre clubs ont engagé des étrangers au poste 5 (pivot) dans le but de maximiser leurs chances pour le gain du sacre. La nouveauté pour cette saison, c'est que les joueurs étrangers auront leur mot à dire. N'Day (CA), Mokha (DSG), Simon (ESS) et les frères

Dregag (USM), seront des atouts de valeur à la disposition de leurs entraîneurs. Les intentions sont les mêmes du côté de ces quatre clubs : réussir la première épreuve vers le chemin du sacre.

JSK-EZS oppose deux équipes aux cultures de jeu semblables et qui nourrissent les mêmes ambitions : rompre avec les années de disette et faire de 2007 une année de succès. La JSK, renforcée par un pivot américain de qualité, est décidée de remporter le 1^{er} match avant le déplacement à Ezzahra. La JSK, qui opte plus maintenant pour un jeu réfléchi et basé sur la solidité défensive, fera attention à une EZS qui a complètement changé par rapport au passé. C'est une équipe jeune, énergique, mais qui peut revenir à n'importe quel moment de la partie. Et c'est là le point fort d'EZS emmenée par l'intenable Lamjed Njah. Quant à Soudani, ce serait la carte surprise des banlieusards. Le Libyen est très fort au niveau des pénétrations et des débordements. Notons que la JSK et EZS ont terminé toutes les deux ex aequo à la 4^e place à l'issue de la 1^{ère} phase.

A Sousse, le derby du Sahel entre l'Etoile et l'USMonastrir fera toujours la «une». Cette saison, les affaires de l'ESS sont nettement meilleures que celles de l'USM. Les Etoilés ont monté une équipe susceptible de ramener des titres à Sousse. Slimène, Simon, Foudhaili et Walid Dhouibi, épaulés par Maher Khanfir, sont les recrues d'une Etoile confiée à l'enfant du club, Nabil Hattab. Face à elle, l'USM aborde le play-off avec un nouvel état d'esprit. Les mauvaises prestations du début de la saison et les problèmes qui ont à la sérénité de l'équipe sont-ils révolus? C'est ce qu'espère l'USM qui a engagé Zouheir Ayari pour diriger l'équipe. L'homme est un adepte d'un basket rigoureux. Zrida, Jaâfar, Anouar Ezzine et Bouslama vont-ils nous montrer un meilleur visage?

Le CA reçoit, quant à lui, la DSG dans le but de prendre option. L'équipe de Sami Husseini est dé-

cidée de renouer avec le titre de champion. Le CA se distingue par rapport aux autres clubs au niveau d'un métier fourni et une capacité à dominer tous ses adversaires, même avec un banc de remplaçants peu riche. Le mental clubiste est toujours le 1^{er} atout «rouge et blanc». Et la DSG? C'est une équipe ambitieuse qui a gagné la coupe 2006 mais qui veut aller le plus loin possible. Sur deux ou trois matches, ce n'est pas une mission impossible. La pression de résultat sera plus dans le camp clubiste.

Play-out : attention aux nerfs !

Avec une formule de 4 clubs au play-out, tous les matches seront des matches à risque. L'enjeu est déjà gros dès la 1^{ère} journée. Espérons que le CAB, l'EÖGK, le SSK et l'ESRadès garderont leur sang-froid et éviteront le dérapage des nerfs. Remarquons bien que l'EÖGK et l'ESR, pourtant deux écoles prestigieuses de basket, devront composer avec un CAB et un SSK intraitables chez eux. La 1^{ère} journée sera déjà capitale!

Rafik EL HERGUEM

Le programme

Play-off

Nabeul

18h00 : SN-CSC Cheminots
Bedday-Ben Zineb

Gorjani

18h00 : CA-DSG Grombalia
Dardour-Langar

Sousse

18h00 : ESS-USMonastrir
Ben Youssef-Beltaïef

Kairouan

16h30 : JSK-Ezzahra
Cheddou-Ksantini

Play-out

Bizerte

18h30 : CAB-EÖGKram
Maâloul-Aloulou

Kasserine

18h00 : SSK-ESRadès
Mbarek-Knani

BASKETBALL

Championnat féminin – 2^e phase – 3^e journée

Sfax, pôle d'attraction

La compétition nationale abordera ce samedi la dernière journée aller du play-off avec une nouvelle rencontre au sommet entre le CSS et le ST

Le Stade tunisien effectuera un périlleux déplacement à Sfax où l'attendra de pied ferme le champion sortant, le CSS. Pour les Stadistes, il n'est plus question de céder le moindre pouce de terrain si elles veulent rester dans la course. Déjà battues par l'équipe du Cap-Bon, les coéquipières de Selma Nafatni savent qu'une nouvelle défaite signifierait leur entrée dans les rangs. Mais, entre vouloir et pouvoir ...

Le CSS ne se fait pas d'état d'âme. Sa devise est simple, gagner et profiter des confrontations directes entre ses principaux rivaux. Tout à l'heure, Selma Mnasria et consorts chercheront à couper l'herbe sous les pieds de leur adversaire qui, en cas de défaite, n'aurait plus rien à espérer de ce championnat.

Play-out : entre

confirmation et réhabilitation

Que reste-t-il ? L'ESC CapBon. En déplacement, les coéquipières de Maha Chelli doivent s'imposer pour demeurer dans les basques du CSS. Autrement, tout le monde pourrait prématurément dire adieu au championnat.

L'ASF Jemmal et le Gazelec ont fait le plein jusqu'ici. Deux matches, deux victoires. Pour les deux équipes, il s'agira de confirmer cette bonne tenue. Par conséquent, on ne se fera pas de cadeaux afin de rester dans la même dynamique. Ce sera un match complètement indécis où l'avantage du terrain pourrait éventuellement servir Jemmal.

Quant au CSPC et l'AF Dar Chaâbane, ils se doivent de se réhabiliter et de renouer avec la victoire. Dans le cas contraire, le doute pourrait s'installer

et ils commenceront à voir défiler les affres de la relégation.

C.T.

Le programme

Aujourd'hui

Play-off

Cité des jeunes

17h00 : AH-ESCapBon

Sfax (Salle Akid)

15H00 : CSS-STunisien

Play-out

Jemmal

17h00 : ASFJ-Gazelec

Dar Chaâbane

18h00 : AFDF-CSPCcirculation

VOLLEYBALL

Championnat national – 17^e journée

CSS et Saydia, duel à distance

Les Clubistes sfaxiens doivent prendre au sérieux leur déplacement à Carthage

L'avant-dernière journée de la phase initiale nous offre deux affiches intéressantes dans la banlieue nord. Un duel à distance entre deux postulants au super play-off, en l'occurrence le CSS et la Saydia, qui affrontent respectivement l'USC et l'ASH, deux adversaires à prendre au sérieux. Déjà concernés par l'opération sauvetage lors de la prochaine phase, l'USC et l'ASH sont capables de faire de la résistance. D'autant qu'ils évoluent loin de toute pression et savent se mettre au diapason des habitués aux premiers rôles.

Le CSS qui devance d'une seule longueur son principal rival, la Saydia, devra être complètement concentré sur son sujet. Il est vrai que l'équipe de Sfax est plus proche du super play-off mais rien n'est acquis d'avance. Elle se trouve dans l'obligation de sortir victorieuse ce soir et avec les moindres dégâts durant l'ultime journée. C'est-à-dire avec des scores de trois à zéro ou trois à un.

Les Sfaxiens, auréolés de leur ex-

ploit, la précédente journée contre l'Etoile du Sahel, possèdent toutes les qualités requises pour passer en principe sans encombre le cap de Carthage. Plus complets dans leurs lignes et disposant de joueurs nettement plus rodés, les Sfaxiens sont plus aptes à récolter la victoire. Les protégés de Hédi Karray devront nécessairement s'en méfier.

Tout juste à côté, précisément à Sidi Bou Saïd, l'autre prétendant, la Saydia, ne devrait nourrir en principe aucune crainte de sa rencontre face à l'Aigle de Haouaria. L'espoir persiste logiquement chez les banlieusards puisque la tâche sera plus aisée la prochaine et dernière journée, même si la qualification demeure tributaire d'un faux pas sfaxien.

Le leader, l'Espérance de Tunis, sera à l'épreuve du déplacement à Kélibia, et dont la tâche ne sera pas de tout repos. Un goût de revanche anime les camarades de Ghazi Guidara qui ont concédé l'unique faux pas face à l'adversaire du jour et qui tiennent à conso-

lider leur troisième place. Une éventuelle victoire de l'EST lui sera également d'un grand apport pour terminer la première phase en pôle position.

L'Etoile du Sahel part favorite pour glaner les trois points de la victoire face au CSHLif.

T. HAJLAOUI

Programme

Sidi Bou Saïd

16h30 : Saydia-ASH

Krid-Kabani

18h00 : TAC-ASM

Briz-M. Triki

Carthage

16h30 : USC-CSS

J. Triki-Torjmène

Kélibia

16h30 : COK-EST

Boudaya-Bouhouche

Sousse

16h30 : ESS-CSHL

Zammit-Saïda